

Bulletin d'histoire politique

**Gérard Bouchard, La nation québécoise au futur et au passé,
Montréal, VLB éditeur, 1999, 158 p.**

Jean-Guy Prévost

B
H
P

Volume 9, numéro 1, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060449ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060449ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Prévost, J.-G. (2000). Compte rendu de [Gérard Bouchard, La nation québécoise au futur et au passé, Montréal, VLB éditeur, 1999, 158 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 9(1), 225–228. <https://doi.org/10.7202/1060449ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

exemple, questionner les couples trop souvent admis, mais peu encore fouillés, que sont personnalisme/fédéralisme et personnalisme/gauchisme.

Bien entendu, en mettant ainsi de l'avant l'utopie et l'éthique religieuses qui ont préparé la Révolution tranquille, les auteurs ne peuvent que poser un jugement impitoyable sur ses dérives bureaucratiques et technocratiques. Meunier et Warren ne se privent pas, en conclusion, de critiquer le monopole des retombées de la Révolution tranquille par une génération (ce « baby-boom » de plus en plus mal-aimé) qui en aurait complètement trahi l'esprit. On regrettera, à cet endroit, l'analyse par trop manichéenne des auteurs qui opposent un peu facilement une génération de réformateurs imbue d'idéal chrétien et de sens civique à une génération de « baby-boomers » égoïstes et sans âme. Si le recours à l'analyse générationnelle s'avère là très à-propos, ou aurait toutefois apprécié un usage plus nuancé. Pour les passionnés d'histoire du Québec contemporain, ce « chaînon manquant » est une lecture riche et stimulante !

Louise Bienvenue
historienne

Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999, 158 p.

Qu'est-ce qu'une nation ? Y a-t-il une nation québécoise ? Est-il préférable de parler d'une société ou d'un peuple québécois ? Sur le plan analytique, ce ne sont pas les mots qui importent mais bien les relations entre les concepts. Ainsi, la thèse dite des nations ethniques, identifiée à Fernand Dumont, considère que la population habitant le territoire du Québec doit être désignée comme « société » ou « communauté politique » (plutôt que nation) québécoise (A) et se compose d'une majorité (B) appartenant à une « nation française » (dont les frontières ne coïncident pas avec celles du territoire), d'une minorité (C) appartenant à une « nation anglaise » (dont la majorité se trouve hors du territoire), ainsi que, pour faire court, de minorités culturelles (D). La thèse de la nation sociopolitique, identifiée à Michel Seymour, soutient pour sa part que la population habitant le territoire du Québec doit être désignée comme la « nation sociopolitique » (a), celle-ci étant composée d'une majorité nationale (b), d'une minorité anglo-québécoise (c) et d'individus ayant des origines autres (d). De toute évidence, non seulement les ensembles A et a sont-ils équivalents (tous les individus et seuls les individus se trouvant dans l'un se retrouvent dans l'autre), mais les sous-ensembles B et b, C et c, de même que D et d entre-

tiennent des relations semblables. L'identité entre les deux thèses apparaît encore plus évidente lorsqu'on tente de projeter graphiquement les découpages qu'elles proposent. On s'étonne donc à première vue que Gérard Bouchard rejette la première et se déclare en accord avec la seconde (p. 146, n. 25), les « quadrillages ethniques » qu'elles proposent étant superposables.

Mais les mots ont bien sûr une grande importance pratique et symbolique. Ainsi, lorsqu'il synthétise les critiques que lui inspire la thèse des nations ethniques, Bouchard invoque-t-il essentiellement des arguments politiques : si cette thèse prévalait, alors cela justifierait le mal qu'on entend à propos du nationalisme québécois, placerait les Canadiens français dans un rapport démographique encore plus défavorable, stimulerait les revendications ethniques de la part des autres communautés, réduirait l'attrait possible du projet souverainiste, etc. Certes, Bouchard écrit aussi (ici et ailleurs) qu'en sus d'avoir des conséquences néfastes, cette thèse est fausse, en ce qu'elle surestime grandement la continuité et l'homogénéité de la « nation » (ou, à l'inverse, en ce qu'elle sous-estime fortement les discontinuités et les métissages bien réels qui caractérisent l'histoire du Québec). La reconfiguration qu'il propose, celle de « la nation québécoise comme francophonie nord-américaine », a selon lui le double mérite d'une plus forte validité empirique (elle procède, d'une part, des travaux liés au projet BALSAC et, d'autre part, du regard comparatif porté par Bouchard et d'autres, sur les « collectivités neuves ») et d'une plus grande pertinence sociopolitique. Ainsi, Bouchard refuse-t-il, tout autant que le modèle à ethnicité dense d'un Dumont, l'identification pure et simple de la nation québécoise au corps politique (ce qu'il désigne comme la nation civique à degré d'ethnicité zéro et à quoi répond par exemple le patriotisme constitutionnel d'Habermas) : la nation se confond selon lui avec la francophonie, celle-ci étant définie de façon large, comme le regroupement de tous ceux qui sont en mesure d'utiliser la langue française (que celle-ci soit leur langue maternelle, leur langue d'usage principale, une langue seconde ou même tierce) et d'ainsi participer à la vie publique. Cette francophonie, Bouchard l'évalue à 94 % de la population du territoire, un pourcentage qui va selon lui croissant ; on pourrait dire en fait que la première se situe dans un rapport quasi asymptotique (l'auteur parle de « superposition ») vis-à-vis de la seconde (dans un contexte de mobilité géographique, il y aura toujours, en effet, une minorité qui ne maîtrisera pas la langue majoritaire — une non-francophonie « frictionnelle », pourrait-on dire). À la continuité et à l'homogénéité postulées par la thèse de la nation ethnique, Bouchard oppose l'image d'une « collectivité neuve », tournée vers son avenir américain plutôt que son passé européen (ainsi ne parle-t-il jamais de la « Conquête » mais toujours de « cession », insistant sur le caractère colonial du

régime français, et distingue-t-il fortement, pour la période suivant les rébellions, entre l'attitude conservatrice des élites, tournées vers une France révolue, et la dimension fortement nord-américaine de la culture populaire).

Par-delà sa fonction à titre d'outil de la recherche historique, la « nation québécoise comme francophonie nord-américaine » se veut également une « arme » dans la lutte idéologique et politique : à ce titre, elle s'insère dans le débat politico-intellectuel postérieur à l'échec référendaire de 1995, lequel marque, pourrait-on dire, les limites de la conception de la nation identifiée aux thèses de Fernand Dumont. La perspective qui s'offre au mouvement souverainiste à la lumière des résultats du référendum est en effet peu réjouissante : devant la faible ouverture manifestée à l'égard de son option par les électeurs autres que francophones (au sens étroit du terme), la seule issue réside dans l'adhésion d'une plus nette majorité parmi ces derniers, c'est-à-dire au sein de ce « nous » en fonction duquel s'est traditionnellement défini le projet, mais dans un contexte où l'idée d'ethnicité est devenue politiquement suspecte et où l'homogénéité de ce « nous » apparaît pour sa part problématique. De là la nécessité d'une redéfinition du problème québécois (qui, dans bien des cas, s'est limitée à un changement de vocabulaire : parlons de « peuple » plutôt que de « nation », de « patriotisme » plutôt que de « nationalisme », etc.). La contribution de Bouchard, pour sa part, répond à cette exigence : elle propose de nouvelles catégories (et pas seulement de nouveaux noms pour désigner des catégories dont les éléments constituants seraient les mêmes), elle soulève de nouvelles questions et suggère une nouvelle lecture du passé comme du présent et de l'avenir. Mais peut-elle pour autant porter un projet souverainiste ?

Le néo-nationalisme québécois s'est en grande partie nourri, comme on sait, des inquiétudes relatives à l'avenir de la langue française. Or, la démographie, l'essor culturel du dernier demi-siècle, les batailles politiques et législatives ont assuré non seulement la survie mais bien le renforcement du français au Québec. L'insistance de Bouchard sur l'usage public de la langue, c'est-à-dire sur son rôle comme médium de la vie démocratique, va d'ailleurs dans ce sens et tranche singulièrement sur les cris d'alarme périodiquement lancés à cet égard (lesquels se fondent sur des indicateurs relatifs à des dimensions « privées » du comportement linguistique : langue maternelle ou langue parlée le plus souvent à la maison). Le projet d'une société francophone nord-américaine s'est largement réalisé (ou, plus exactement, il se réalise et continuera vraisemblablement de se réaliser), même s'il ne correspond qu'imparfaitement au mot d'ordre « à chaque nation son État ». En fait, la réponse qu'opposent au souverainisme plusieurs de ses adversaires tient justement à cela : si le but visé est d'établir une société francophone, alors point n'est besoin de la souveraineté politique complète, puisqu'une telle société existe déjà.

Sur le plan épistémologique, l'entreprise de Bouchard repose sur le pari de faire tenir ensemble deux visions distinctes de l'activité historique : d'une part, l'histoire scientifique, positive, capable de dissiper les fausses représentations ; et d'autre part, l'histoire comme activité mémorielle, susceptible de fonder l'identité et les valeurs d'une communauté. À mon sens, la contribution de Bouchard illustre à quel point la puissance corrosive de la première ne peut manquer d'éprouver la seconde de façon permanente.

Jean-Guy Prévost

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 205 p.

Lucia Ferretti étudie l'histoire de l'Église catholique au Québec « à la lumière des contextes historiques successifs » dans lesquels elle plonge et en la situant « dans le réseau complexe du catholicisme mondial, ainsi que dans celui des forces sociales, culturelles et politiques qui, au pays même, se sont exercées sur elle et qu'elle a cherché à influencer ». Elle le fait en neuf chapitres qui permettent de caractériser les diverses étapes de son évolution.

Au temps du Régime français, c'est une « nouvelle Église » qu'on retrouve en Nouvelle-France. Nouvelle par le renouvellement issu du concile de Trente, qui lui a donné son élan initial ; nouvelle par le projet d'implanter le Christ en Amérique. Essentiellement missionnaire en ses débuts, cette Église nouvelle s'oriente ensuite vers la société coloniale en voie de constitution. Elle contribue ainsi à enraciner en Amérique un peuple catholique doté d'institutions sociales à caractère religieux. Comme son modèle français, c'est une Église habituée à la loyauté à la Couronne et subordonnée à l'État ; mais, conclut l'auteure, « dans la collaboration mutuelle et le respect par chacun des pouvoirs et des prérogatives de l'autre ».

De 1760 à 1839, l'auteure voit l'Église canadienne « sous le signe de la politique ». Pendant que l'Église universelle, aux prises avec le libéralisme et diverses crises nationalistes, renforce le pouvoir de la papauté, l'Église d'ici lutte pour assurer sa propre existence — ce qui colore les relations entre les évêques et les autorités britanniques — et elle subit les contrecoups d'une profonde transformation de la structure sociale du pays. Ses relations avec les nouvelles élites canadiennes passent de la connivence au conflit. Au total, une période difficile sur le plan politique, mais tout autant au point de vue religieux : pénurie de prêtres, activité missionnaire protestante, besoins d'œuvres sociales.